
ICANN69 | Réunion générale annuelle virtuelle – Séance sur les politiques d’At-Large : coordonner les identificateurs uniques de l’Internet et les intérêts des utilisateurs
Lundi 19 octobre 2020 – 12h30 à 14h00 CEST

YEŞİM NAZLAR :

Cette séance va commencer. Nous lançons l’enregistrement.

Bonjour. Je suis Yeşim. Bienvenue à cette séance « Coordonner les identificateurs uniques de l’internet et les intérêts des utilisateurs d’internet ».

Le service d’interprétation simultanée en français et en espagnol sera disponible pour cette séance via Zoom et la plateforme d’interprétation simultanée à distance de Congress Rental Network. Les participants sont encouragés à télécharger l’application de Congress Rental Network suivant les instructions sur le chat de Zoom ou dans le document disponible sur la page du site web de la réunion.

Si vous souhaitez parler, levez la main dans la salle Zoom. Lorsque vous serez appelé par votre nom, notre équipe technique activera votre micro. Dites votre nom pour l’enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n’est pas l’anglais.

Au moment de prendre la parole, assurez-vous de mettre en mode muet tous vos autres dispositifs, y compris l’application de Congress Rental Network. Veuillez aussi vous assurer de parler clairement et à

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

une vitesse raisonnable pour permettre aux interprètes de faire une interprétation exacte.

Finalement, cette session, à l’instar de toutes les activités de l’ICANN, est régie par les normes de conduite attendues de l’ICANN. Veuillez trouver le lien vers ces normes dans le chat de la séance.

En cas de perturbation pendant la séance, notre équipe technique désactivera le micro de tous les participants.

Maintenant, je donne la parole à Hadia. Hadia, vous avez la parole.

HADIA ELMINIAWI :

Merci beaucoup.

Bonjour. Je suis Hadia Elminiawi. Je suis la déléguée de l’ALAC au NomCom pour la région Afrique et je suis leader du centre d’entrepreneuriat du DNS, et je vais modérer cette séance.

Je remercie l’invitation qui m’a été faite de participer à cette séance, « Coordonner les identificateurs uniques d’internet et les intérêts des utilisateurs d’internet ».

Aujourd’hui, nous avons des orateurs distingués, et nous allons d’abord donner la parole à León Sanchez. León va nous parler de la façon dont la coordination et la collaboration entre différentes parties prenantes assurent et garantissent le développement et l’élaboration de politiques dans l’intérêt public. Ensuite, nous donnerons la parole au Dr Steve Crocker, qui est un des premiers pionniers de l’internet,

créateur d’une série de RFC, membre du comité consultatif et président du Conseil d’Administration de l’ICANN jusqu’en 2017. Steve Crocker va nous parler de l’intérêt des utilisateurs finaux en ce qui concerne la sécurité et la stabilité de l’internet. Finalement, je parlerai de l’élaboration de politiques au sein de l’ICANN et de l’impact que cela peut avoir sur les utilisateurs finaux. Ensuite, nous aurons 15 minutes pour les questions et les réponses.

Nous allons donc commencer. León Sanchez, vous avez la parole.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup Hadia, merci de m’avoir invité à cette séance. C’est bon pour moi d’être ici avec vous, un petit peu chez moi ; c’est ce que je dis lorsque je participe aux séances de l’At-Large. À nouveau, je vous remercie et c’est toujours un honneur de partager des séances avec Steve. Il faut dire que Steve nous manque beaucoup au Conseil d’Administration et c’est un plaisir de partager une séance avec lui.

Nous allons directement rentrer dans le vif du sujet et voir comment la collaboration entre les parties prenantes peut garantir que le développement de politiques et les fonctions techniques soient assurés dans l’intérêt public. Je pense que c’est un thème qui nous intéresse et qui est complexe.

Excusez-moi, j’entends un écho. Voilà, je crois que c’est terminé.

Je disais que c’est un thème intéressant et complexe. La coordination entre les parties prenantes est quelque chose qui est au centre de la

façon dont l’internet fonctionne et dont la façon dont le système de gouvernance de l’internet fonctionne également.

Et il semble qu’il y ait quelque chose qui soit arrivé depuis le début de l’internet. Je pense que nous devons nous poser certaines questions. Qu’est-ce que nous voulons dire lorsque nous parlons des parties prenantes ? Est-ce que nous voulons parler des parties prenantes dans le contexte de l’ICANN ou dans un contexte plus large ? Je pense qu’il est pertinent ici de réfléchir sur cette signification de multipartisme dans un contexte beaucoup plus large que celui de l’ICANN.

Un exemple de cela pourrait être le RGPD. Nous connaissons les effets que le RGPD peut avoir sur les politiques concernant le système de noms de domaine. Et peut-être que s’il y avait eu davantage de coordination entre les parties prenantes avant que ces lois ne soient adoptées, les effets du système de noms de domaine et les politiques auraient été différents. On aurait peut-être pris en compte aussi davantage les impacts que le RGPD pourraient avoir sur le système de noms de domaine.

Un autre problème lié à l’internet qui a lieu dans le cadre du RGPD, c’est comment les parties prenantes peuvent élaborer les politiques qui ont un impact sur internet et sur les utilisateurs finaux. C’est là que je considère qu’il y a des valeurs quand on travaille sur la définition des parties prenantes.

Comme je l’ai dit, le RGPD implique différentes politiques dans différents contextes qui peuvent avoir un impact sur les utilisateurs

finaux de l’internet. Le RGPD n’est qu’un exemple. Il y a d’autres exemples de politiques qui ont élaborées ailleurs et qui peuvent avoir un impact sur les utilisateurs de l’internet, par exemple les accords de libre-échange. On voit la façon dont ces accords vont incorporer une terminologie qui vise à tenir compte des ccTLD et à tenir compte des politiques de résolution de litiges. Et c’est une tendance que je constate et qui augmente actuellement dans ces accords de libre-échange qui sont actuellement négociés. Aux États-Unis, au sein de l’Union européenne, entre les Mexique et l’Union européenne ; tous ces accords incluent ce type de terminologie.

Donc si nous ne coordonnons pas avec les acteurs politiques et avec les législateurs lorsqu’ils élaborent ce type de politiques, si nous ne travaillons pas avec eux sur l’impact que cela va avoir sur les utilisateurs finaux de l’internet, cela risque d’avoir des conséquences que nous ne souhaitons pas. C’est pour cela qu’il est important de coordonner tout cela dans un contexte plus large et pas seulement dans le contexte de l’ICANN.

Maintenant, comment est-ce que cette coordination peut être effectuée ? Je dirais que c’est un grand défi parce qu’une des choses que je constate, c’est que nous avons fait attention lorsque nous travaillons au sein de la communauté de l’ICANN à ne pas politiser l’ICANN. Nous avons vu que l’ICANN est passée par différentes phases et la plus récente est une phase pendant laquelle l’ICANN essaie d’informer des discussions tout en essayant de rester à l’extérieur de certains problèmes politiques, des thèmes politiques. Donc je dirais

que c’est un équilibre délicat auquel nous devons essayer de parvenir. Et nous devons essayer de voir comment nous pouvons, dans l’élaboration de cette politique publique, travailler au sein de l’ICANN et c’est là, à mon avis, que nous devons commencer à nous mettre d’accord et essayer de voir quel est le rôle que nous jouons en tant que communauté, comment nous pouvons augmenter le travail des parties prenantes.

L’autre point clé ici, à travers les ALS, à travers les RALO, à travers la communauté At-Large, je pense que nous avons un outil très important et très utile pour atteindre les acteurs politiques au niveau supérieur et pour permettre de travailler davantage dans le domaine de l’internet.

Par conséquent, je voudrais que cette discussion soit abordée. J’aimerais aussi entendre ce que les autres orateurs ont à dire, mais je dirais que cette séance devrait porter sur l’augmentation et l’encouragement du dialogue, essayer de voir comment nous pouvons atteindre cet objectif de coordonner les actions entre les différentes parties prenantes.

Merci beaucoup Hadia. Je voudrais maintenant vous redonner la parole. Je serai bien sûr à votre disposition pour reprendre la parole si vous le souhaitez.

HADIA ELMINIAMI :

C’est effectivement une conversation très intéressante. D’ailleurs, j’ai des questions à vous poser. Mais en fait, nous avons 20 minutes à la fin

de cette séance pour une session de questions et réponses, donc nous répondrons aux questions à la fin si cela vous va, León.

LEÓN SANCHEZ : Oui, cela me va.

HADIA ELMINIAMI : Merci beaucoup.

Maintenant, j’aimerais passer à la prochaine partie de cette séance et souhaiter la bienvenue à Steve. Il est bon de vous avoir avec nous aujourd’hui. La parole est à vous.

STEVE CROCKER : Vous m’entendez bien ?

HADIA ELMINIAMI : Oui, je vous entends.

STEVE CROCKER : Merci Hadia.

Merci à León aussi pour ses propos sympathiques. C’est vrai que c’est un plaisir d’être avec vous et d’être en connexion avec la communauté de l’ICANN, et surtout avec l’ALAC. Et avec vous, León ; j’ai adoré travailler avec vous au Conseil.

Vous avez soulevé des questions intéressantes et je voudrais y répondre en ce qui concerne le rôle des politiques gouvernementales et le processus d’élaboration de politiques de l’ICANN. Je vois cela maintenant d’une perspective différente. J’y reviendrai.

Maintenant, nous allons nous concentrer sur la présentation des inquiétudes par rapport à la sécurité et la stabilité lorsqu’il s’agit des processus pour les identificateurs uniques de l’internet. Tout d’abord, je dois vous demander de changer la diapositive. Merci. C’est mon historique. On peut passer là-dessus, bien sûr.

Maintenant, l’écosystème du DNS. Vous avez les détails sur cette diapositive. Je voudrais qu’on se focalise sur la partie gauche, sur le processus d’enregistrement des noms de domaine où il y a les parties contractantes de l’ICANN, les opérateurs de registre et les bureaux d’enregistrement. Il y a aussi, comme vous voyez dans la case en pointillés, les titulaires de nom de domaine. Et complètement à droite, vous avez les utilisateurs finaux de l’internet en eux-mêmes.

Ce que l’on sait tous, c’est que les noms de domaine sont le fondement de la manière dont les applications et les utilisateurs finaux utilisent l’internet. Nous avons donc une structure assez élaborée pour pouvoir créer des noms de domaine, les enregistrer, les gérer et même les payer. Je suppose que tout le monde connaît très bien ces principes. Je pense qu’une bonne partie des personnes sur cette appel ont déjà leur nom de domaine ou travaillent pour des entreprises qui en ont ou que vous êtes familier avec ce processus au sein de votre organisation, que ce soit une université, un

gouvernement, une entreprise commerciale ou non. Tous les titulaires de nom de domaine sont vraiment dépendants de cela. Prochaine diapositive s’il vous plaît.

Je voudrais parler aussi des aspects de sécurité. La sécurité, c’est un terme très général qui comprend beaucoup de choses. Prochaine diapositive s’il vous plaît. C’est donc traditionnel de parler de trois différents aspects de la sécurité, ce qu’appelle la triade CIA.

En ordre inverse :

La disponibilité : pour garantir que les données et les services soient disponibles pour être utilisés à tout moment par les utilisateurs finaux. C’est extrêmement important parce que s’il n’y a pas de disponibilité, il n’y a pas d’utilisation et le reste de compte pas.

L’intégrité : c’est de s’assurer que les données soient correctes et qu’elles n’aient pas été modifiées et que tout le monde peut leur faire confiance.

Et en dernier, il s’agit de la confidentialité, pour empêcher la divulgation d’informations aux mauvaises personnes alors qu’elles sont utilisées ou stockées ou qu’elles sont transmises. Prochaine diapositive s’il vous plaît.

Lorsqu’il s’agit du système de noms de domaine, la disponibilité, quand on se focalise là-dessus, nous avons en haut la racine. Il s’agit de tous les TLD. C’est fourni par base mondiale à travers des serveurs. Il y a 13 groupes de serveurs ; pas seulement 13, mais 13 constellations

comme je les appelle. Le nombre total de serveurs est de plus de 1 300 en ce moment, les différentes machines placées stratégiquement à travers le monde, ce qui rend possible de répondre à la question « Comment est-ce que j’atteins les noms associés avec tel ou tel domaine ? »

Lorsque votre ordinateur essaye d’atteindre www.icann.org, si le système ne le connaît pas, un message est envoyé à un de ces serveurs racine et là, en retour, on vous donnera les informations pour trouver les informations qui sont pertinentes au .org. Ensuite, les informations sont envoyées au serveur .org, etc.

La deuxième chose, c’est le deuxième point massivement « surprovisionnement »: il y a 1 300 serveurs, il est donc possible de pouvoir dire avec beaucoup d’assurance que tout d’abord, ces réponses seront toujours disponibles, même si certaines machines ne fonctionnent pas. Et souvent, il y a des attaques massives envers les serveurs racine, des attaques DDoS. Malgré tout, il y a assez de capacité pour pouvoir opérer sept jours sur sept au niveau mondial. Et les réponses arrivent très vite, il n’y a pas de délai. Donc c’est une chose extraordinaire au niveau de l’infrastructure de l’internet.

Le terme « internet » correspond au fait que cela correspond à un réseau de réseaux. Et cela est important parce que cela se connecte à travers différents réseaux à travers le monde, dans tous les pays. Et ces réseaux peuvent être connectés de plusieurs manières. Il n’y a pas un parcours unique entre deux points.

L’élément important de la disponibilité de la cette portion de la triade, c’est que s’il y a une partie qui échoue, il y a toujours une autre partie qui va fonctionner, alors l’utilisateur va toujours pouvoir trouver les ressources auxquelles il veut se connecter. C’est une évolution bien sûr parce que le réseau grandit, s’améliore puisque la moitié des habitants du monde sont connectés à l’internet et dans l’avenir, il y en aura encore plus. Dans l’avenir, la largeur de bande va augmenter et le nombre d’ordinateurs va augmenter, donc il y aura plus de connexions. Prochaine diapositive s’il vous plaît.

Alors que toutes ces machines sont disponibles, comment on peut faire confiance aux données que l’on obtient ? Pour ce protocole de chiffrement, le chiffrement n’est pas dans ce cas le fait qu’on cache des informations, mais on s’assure que les informations reçues sont les informations qui sont demandées. Donc il y a des protocoles sécurisés – SSL, TLS, HTTPS – et il y a des connexions cryptées. Il y a donc des clés qui sont associées afin que les utilisateurs vérifient que les données reçues sont correctes. Cela mène à l’intégrité des signaux.

Une chose importante à ce sujet, c’est que le chiffrement dans ce protocole qui s’appelle le DNSSEC, extensions de sécurité du DNS, nous permet que les communications entre les utilisateurs et les ressources soient exactement ce qui est désiré. Je vais revenir en arrière pour focaliser sur quelque chose au sujet du DNSSEC à la fin. Prochaine diapositive en attendant. Merci.

Finalement, la confidentialité. Les utilisateurs ont donc le droit de s’attendre que leurs communications, quelles soient personnelles ou

lorsqu’il s’agit de leurs communications avec des services, puissent être privées pour eux-mêmes et pas espionnés par d’autres. Cela mène au chiffrement des données pour pouvoir brouiller les signaux si quelqu’un d’autre veut comprendre ce qui se dit. Avec le SSL, TLS et HTTPS, on a donc l’intégrité et aussi, on a cette notion de confiance.

Récemment, nous avons de nouveaux protocoles. Nous avons le DNS sur HTTPS et le DNS sur TLS, DoH et DoT. Ce sont des technologies récentes et elles cryptent les requêtes DNS en elles-mêmes et elles protègent les données d’interrogation en transit, mais pas dans les serveurs DNS. Cela doit être fait de manière différente. Les FAI et les vendeurs de logiciels décident des technologies à adopter pour leurs utilisateurs finaux. Prochaine diapositive.

Voilà donc l’histoire un peu courte, le résumé de la disponibilité, de l’intégrité et de la confidentialité. Je vais passer à la prochaine diapositive et ensuite, nous allons parler de stabilité. Donc prochaine diapositive.

On va essayer de regarder un peu de plus près les questions de disponibilité. On a demandé si les services sont livrés de façon régulière et de façon fiable. Lorsque nous utilisons des identificateurs uniques, est-ce qu’on a le bon résultat ? Si on utilise une ressource ou autre, est-ce que c’est disponible sur tous les réseaux ou du moins, où ces ressources devraient être ?

Nous avons aussi une histoire d’accès aux données de façon régulière. Est-ce que vous les obtenez à temps ? Ces décisions sur les protocoles

d’internet, sur les politiques des identificateurs uniques et sur l’approvisionnement des services sont faites pour accomplir ces objectifs pour les utilisateurs finaux.

Les noms et les numéros sur l’internet sont assignés pour assurer des résultats réguliers et non ambigus pour trouver les données et les services pour les utilisateurs. Les serveurs racine DNS fournissent une base unique et cohérente pour le monde entier pour les TLD et les noms individuels dans la hiérarchie.

Il a eu une tentative de créer des racines alternatives pour d’autres protocoles et ces racines alternatives du DNS ont largement échouées. De la perspective de l’ICANN, ces racines alternatives auraient l’effet de diviser l’internet et nous savons très bien que ce n’est pas une bonne chose. Les racines alternatives pour les autres protocoles n’ont pas nécessairement fonctionné. Malgré tout, certaines marchent bien.

Il y a cinq organisations à travers le monde, les RIR : en Afrique, AFRINIC ; en Europe, RIPE NCC ; en Amérique latine, nous avons LACNIC ; dans la région Asie-Pacifique, nous avons APNIC ; et en Amérique du Nord, nous avons ARIN. Ils distribuent des numéros aux fournisseurs d’accès à l’internet et aux réseaux de périphérie. Les FAI s’engagent dans le routing des données à partir d’un paquet d’un endroit à un autre. Ils ont des protocoles très élaborés qu’ils utilisent et qui changent souvent pour pouvoir atteindre tout le monde sur internet. Bien sûr aussi, il y a une infrastructure sous-jacente de logiciels de la part de plusieurs organisations qui utilisent des

protocoles qui sont élaborés par les groupes d’ingénierie de l’internet. Prochaine diapositive.

De façon à ce que tout cela fonctionne – et tout le monde s’attend à ce que cela fonctionne, bien sûr – il y a beaucoup de choses qui sont nécessaires. Le « surprovisionnement » dont j’ai parlé tout à l’heure est très important. Et il faut aussi qu’il y ait une structure pour qu’il y ait des trajets massifs entre un endroit et un autre. On a aussi des réseaux de contenu qui sont assez modernes. Ils ne sont pas forcément tout nouveaux, mais vis-à-vis de la vie de l’internet, ils sont assez nouveaux. Il faut que les charges soient distribuées pour fournir des réponses plus rapides pour les utilisateurs. Prochaine diapositive.

Je reviendrai à un autre point pour dire que le DNS est une partie très importante de tout cela. Nous avons des cartographies qui montrent le nombre de TLD du monde entier qui ont déployé le DNSSEC et la réponse est pratiquement 100 % en Europe, 100 % en Amérique du Nord, et une bonne approche en Amérique latine et dans la région Asie-Pacifique. Dans le cas de l’Afrique, il y a une tendance à déployer le DNSSEC mais cela ne suffit pas encore. Donc tous les TLD ont signé.

L’utilisation du DNSSEC est importante pour deux raisons : d’abord, parce que le nom de domaine doit être signé, et l’autre raison est que la signature doit être vérifiée, c’est l’aspect de la validation. Il y a une certaine pression pour augmenter l’utilisation de la validation ainsi qu’une certaine pression pour que le DNSSEC soit adopté du côté de la signature.

Maintenant, si vous avez des questions je suis à votre disposition. Je voulais aussi dire quelques mots à propos de ce que León a dit concernant l’élaboration de politiques.

J’ai suivi l’interaction concernant le RGPD et la question de la protection de la vie privée et des réglementations liées à la protection de la vie privée. Et j’ai suivi le développement du protocole WHOIS et les politiques liées à cela depuis longtemps. Le protocole WHOIS est très important.

Au début, même avant que l’on ait un internet, les machines qui étaient connectées au réseau ARPANET utilisent les mêmes machines et les mêmes appareils. Et le protocole WHOIS a commencé à se développer et c’était la liste des administrateurs de système qui utilisaient ces appareils. Il fallait qu’ils publient leur nom de façon à ce qu’ils puissent entrer en contact les uns avec les autres. Cela n’avait rien à voir avec les utilisateurs finaux, mais avec les principaux serveurs à cette époque-là.

Ensuite, tout cela a été amplifié et maintenant, le système de noms de domaine a été créé. Le réseau de réseaux a été connecté. Et les données WHOIS sont utilisées pour savoir qui était le propriétaire de nom de domaine à l’époque. Cela donné lieu à une série de problèmes secondaires d’exactitude, de protection de la vie privée, de mauvaise utilisation de ces informations. Et beaucoup de tentatives ont surgi pour essayer d’élaborer de nouvelles politiques. L’interaction avec les gouvernements et les législations, notamment avec le RGPD, a donné

lieu à un grand intérêt pour les problèmes liés à la protection de la vie privée, et on a voulu contrôler l’accès à ces données.

D’un point de vue de vie privée, je dirais que c’est bien. Mais du point de vue du système dans son ensemble, ce n’est pas une réponse très nouvelle ni très positive pour cette situation. Et comme León l’a dit, je pense que ce serait beaucoup mieux qu’il y ait davantage d’interactions et qu’on puisse connaître les conséquences de tout cela.

Donc je suggère – même si c’est utile d’interagir avec les gouvernements et d’essayer de travailler de manière non politique – je suggère aussi que le processus d’élaboration de politiques de l’ICANN commence. Et c’est mon opinion – j’insiste là-dessus, je dis cela en fonction de expérience mais je ne parle pas au nom de l’ICANN ou de toute autre organisation – à mon avis, l’ICANN et la communauté de l’ICANN dans son ensemble pourraient faire un travail beaucoup plus efficace si on regardait les problèmes, si on les analysait au préalable et si on essayait de voir quelles étaient les négociations possibles dans le processus d’élaboration de politiques, essayer de travail un petit peu plus sur les alternatives, sur les véritables problèmes qui pourraient surgir de manière simultanée, puis essayer de s’assurer que tout le monde parle le même langage. Souvent, je constate que les gens essaient d’éviter de parvenir à un consensus parce que ce consensus ne va pas contempler certains objectifs.

Je vous redonne la parole, Hadia. Et si vous avez des questions, en tout cas, je serais ravi de participer au débat.

HADIA ELMINIAWI :

Merci beaucoup Steve. Je dirais que c’est une discussion très importante.

Je voudrais maintenant faire une présentation et ensuite, on aura le temps de passer au débat, aux questions et aux réponses. Est-ce que vous pourriez s’il vous plaît me donner mes diapositives ? Prochaine diapositive.

Je vais vous parler de l’impact des politiques de l’ICANN sur les utilisateurs finaux et la première chose que je vais faire, c’est d’introduire le sujet. Ensuite, nous parlerons de la façon dont l’ICANN élabore ses politiques, qui détermine quelles politiques doivent être élaborées. Et je vais donner des exemples de politiques de l’ICANN et de leur impact sur les utilisateurs finaux. Première diapositive.

Le comité consultatif d’At-Large donne l’occasion à tous les individus, quel que soit leur rôle, de participer au processus d’élaboration des identificateurs uniques et des politiques liées à cela. Et l’objectif d’avoir un comité dédié aux utilisateurs finaux est que les politiques de l’ICANN affectent non seulement la communauté technique ou les entreprises liées à l’internet, mais affectent aussi les utilisateurs finaux à qui ultimement l’internet sert.

Comment l’ICANN élabore ses politiques ? Je dirais qui détermine quelles politiques doivent être élaborées, c’est encore plus important. Les recommandations politiques concernant les gTLD et les statuts constitutifs de l’ICANN sont développées à travers le processus

d’élaboration de politiques. Et il y a toute une série d’organisations de soutien, de comités consultatifs qui vont aborder des problèmes. Tout cela ne répond pas aux limites d’une organisation ou d’un comité consultatif. Les utilisateurs finaux de l’internet, à travers leur participation auprès de la communauté At-Large, fournissent des conseils concernant les politiques de l’ICANN, mais participent aussi au développement et à l’élaboration de ces politiques.

Lorsque l’ALAC constate qu’une politique peut intéresser les utilisateurs finaux, on va travailler avec ce groupe consultatif pour élaborer ces politiques. En exemples, le programme pour les nouveaux gTLD et celui pour l’utilisation des produits des enchères.

Les utilisateurs d’internet sont des superhéros. Ces utilisateurs participent à l’élaboration des politiques et cela est montré par les PDP de l’ICANN, les groupes de travail qui montrent que les résultats de ces groupes de travail peuvent avoir un impact sur les utilisateurs finaux. J’ai plusieurs exemples dans ce sens, mais je les garde pour la fin de ma présentation. Prochaine diapositive.

Le premier exemple que j’ai ici est le produit des enchères des nouveaux gTLD. C’est un groupe qui a été nommé par le comité consultatif de l’ICANN pour parvenir à un consensus sur la façon dont on pouvait utiliser l’argent résultant des enchères des gTLD. L’objectif était d’utiliser cet argent en accord avec la mission de l’ICANN au bénéfice de la communauté internet. Et des projets fondés par cet argent doivent contribuer à aborder les problèmes de diversité, d’inclusion et de participation, entre autres. Et c’est pour cela qu’il

faut participer au processus d’élaboration de politiques en donnant aux utilisateurs finaux un rôle pour participer à ces processus. Prochaine diapositive.

La prochaine chose ici que je voulais citer est le PDP accéléré concernant les données d’enregistrement des gTLD. Cela montre la façon dont ces nouvelles législations peuvent affecter les politiques mises en œuvre à l’ICANN et les utilisateurs finaux. Les données d’enregistrement des gTLD peuvent aussi être réclamées à travers un système qui s’appelle le WHOIS et on peut trouver un équilibre entre le respect de la vie privée et la sécurité.

Les nouvelles lois permettent de garantir la protection de la vie privée mais ont aussi un impact sur les utilisateurs finaux. Les données d’enregistrement vont parvenir à un équilibre entre les besoins et la stabilité et la sécurité des noms de domaine et la sécurité des utilisateurs finaux. Il faut vérifier la légitimité des sites internet, il faut suivre les abus du DNS et tout cela permet de travailler sur ces données d’enregistrement.

On a aussi vu que les personnes dans le monde entier, en fonction de l’internet, ont beaucoup utilisé l’internet suite à la pandémie. On travaille de chez soi, on fait des courses, on utilise différents systèmes, différents services d’internet. Tout cela nous oblige tous à être en ligne, à utiliser des ressources. Et la sécurité des noms de domaine est cruciale ici. L’impact des différentes politiques sur les utilisateurs finaux apparaît ici dans toute son ampleur. Est-ce que nous pouvons avoir la prochaine diapositive ?

Ici, la prochaine politique que je voudrais mentionner, c’est tout ce qui concerne les procédures ultérieures de nouveaux gTLD. Cela devrait permettre, pour les nouvelles séries de nouveaux gTLD, de créer des TLD communautaires et des noms de domaine internationalisés. Et soutenir cette diversité pour tous les candidats va avoir un impact sur les communautés locales et par conséquent, sur les utilisateurs de l’internet.

Un autre point important que je voudrais ici mentionner, il ne s’agit pas d’un processus d’élaboration de politiques, mais c’est une initiative de la communauté soutenue par l’ICANN. Cela a un impact sur les utilisateurs finaux que je voudrais mentionner : il s’agit de l’acceptation universelle. Le groupe directeur sur l’acceptation universelle, l’UASG, est un exemple ici. Ils travaillent sur les adresses courriels ASCII, les noms de domaine IDN et autres. Et l’impact que cela peut avoir sur les utilisateurs finaux est tout à fait certain pour que les utilisateurs puissent avoir l’internet dans leur propre langue.

Par ailleurs, tous les noms de domaine en ASCII vont être traités de la même façon. Cela va permettre une expérience de l’utilisateur cohérente à travers tous les noms de domaine. Je voudrais ajouter ici qu’il y a beaucoup d’élaboration de politiques liées aux IDN au sein de l’ICANN, par exemple lorsqu’on parle de la génération d’étiquettes, entre autres choses. Prochaine diapositive.

Je voulais parler des politiques de l’ICANN et de l’utilisation malveillante du DNS. C’est un thème important lorsqu’il s’agit des utilisateurs finaux et aussi lorsqu’il s’agit de l’espace des noms de

domaine. Ce que je voulais mentionner, c’est l’UDRP, la politique de résolution des conflits. La politique donne la possibilité aux titulaires de nom de domaine de reprendre leur nom de domaine sans avoir recours à la justice.

Il y a aussi un autre exemple de politique de la GNSO qui s’adresse à une sorte d’utilisation malveillante du DNS. C’est aussi un exemple de consensus ascendant où la communauté d’utilisateurs At-Large joue un rôle pour apporter une certaine lumière sur les questions qui sont adressées par le PDP de la GNSO. Ce comportement d’utilisation malveillante est mentionné.

Il y a des politiques aussi sur l’enregistrement de données qui peuvent aider pour les problèmes de l’utilisation malveillante du DNS. Cela pourrait aussi empêcher certains abus et actes malveillants des utilisateurs de l’internet. Voilà ma dernière diapositive.

L’ICANN élabore des politiques développées par la communauté de l’ICANN avec le modèle ascendant pour assurer la sécurité et la stabilité et pour s’assurer que les utilisateurs finaux aient une expérience en ligne qui soit sûre et fiable. Les bénéficiaires des politiques de l’internet sont en fait les utilisateurs finaux de l’internet.

Avec cela, je pense que j’ai terminé avec ma présentation. Je vous remercie. Nous allons passer à la partie de cette réunion dédiée aux questions et réponses. Nous avons 40 minutes pour cela. Si vous avez des questions, levez la main.

Il y a une question qui était dans le chat de la part de Siva pour Steve :
« Est-ce qu’il y a une manière pour utiliser des technologies standardisées entre le FAI et les autres ? »

Steve, si vous parlez, on ne vous entend pas.

STEVE CROCKER :

Vous m’entendez maintenant ?

Les technologies pour faire du traçage que les FAI utilisent, c’est un aspect plutôt inhabituel de la structure de l’internet. C’est très difficile de pouvoir le comprendre souvent et cela cause beaucoup de confusion.

Ce n’est pas comme les systèmes téléphoniques du passé. Les standards qui sont utilisés ne sont pas imposés de façon descendante par les gouvernements. Au lieu de cela, les protocoles sont développés et normalisés à travers les groupes d’ingénierie de l’internet. Mais le processus de standardisation sépare les accords entre les protocoles sur leur utilisation. Cela est déterminé par le marché. Donc les personnes individuelles ou les vendeurs individuels, lorsqu’ils conçoivent leurs produits, et les FAI, lorsqu’ils conçoivent leur système, ils choisissent le protocole qu’ils veulent adapter. Les personnes qui choisissent de ne pas utiliser certains protocoles se trouvent bien sûr dans une position désavantagée. Les forces du marché sont tellement puissantes et ont un effet désiré afin de faire avancer les choses dans la même direction. Le processus d’adoption n’est pas géré par les réglementations mais par le choix fait par les

participants, par les vendeurs du côté des produits et du côté des FAI, du côté des services donc.

Comme je l’ai déjà dit, c’est un concept qui est parfois inhabituel de la perspective des personnes qui ont grandi dans un monde où tout était réglementé par les gouvernements.

Je pense que c’est une réponse. Vous allez peut-être l’aimer ou pas, mais cela a eu beaucoup de succès et c’est ce qui a amené la croissance rapide de l’internet. Tel qu’on l’a vu, cela a permis d’être créatif. Il y a l’élaboration de nouveaux protocoles et il n’y a pas ce processus de charge énorme qu’il y avait avant quand il s’agit des nouvelles technologies. Donc ce sont les forces du marché qui équilibrent le coût vis-à-vis de l’utilité de tout ce système.

HADIA ELMINIAWI :

Merci Steve.

J’ai deux questions pour vous et j’en ai une pour León. Marita Moll a aussi levé la main, donc je vais lui donner la parole en premier. Marita, vous pouvez prendre la parole.

MARITA MOLL :

Ma question est celle-ci. C’est León qui m’a intéressé parce qu’il a parlé du libre-échange.

Il y a quelques années, au début de l’accord de libre-échange en Amérique du Nord, on en a parlé. Je ne sais pas si c’est votre expertise,

León. Est-ce que vous pouvez nous donner un exemple réel pour voir comment cet accord de libre-échange va être peut-être relatif à la mission de l’ICANN ?

LEÓN SANCHEZ :

Merci Marita.

En fait, j’ai vu des accords de libre-échange qui ont évolué lors de leurs négociations. Je peux parler de deux processus. Vous allez vous rappeler d’ACAC qui est un accord de libre-échange et qui comprend la région de l’Asie-Pacifique et l’ACEUM, le successeur de l’ALENA.

Vous pouvez voir que le langage a évolué de l’ACAC à l’ACEUM aux États-Unis. Lorsqu’ACAC était négocié, ils avaient inclus du langage comme celui-ci. On parlait de pays impliqués et des parties impliquées qui pouvaient avoir des dispositions qui pourraient permettre aux entités qui avaient des marques déposées de pouvoir assigner au niveau local des TLD ou des gTLD. Lorsqu’ils avaient inclus ce langage dans ce contrat, ils avaient inclus un langage relié aux politiques qui devaient être aligné avec les politiques de résolution de conflits de l’ICANN.

Quand on voit le langage qui a été inséré dans l’ACEUM, on voit qu’il y a une référence aux politiques de résolution de conflit de l’ICANN. Cela indique le fait que les pays impliqués doivent avoir de telles politiques qui comprendra les ccTLD. Mais les références à l’ICANN ont dû être enlevées.

Donc je pense, si ces accords ne font pas référence aux politiques de l’ICANN, nous allons peut-être voir ces politiques au niveau local se détériorer. Dans l’avenir, cela va poser des défis dans l’espace de ces résolutions de conflit pour les noms de domaine. Je ne fais que spéculer. Je ne sais pas si cela va se produire dans l’avenir. Je pense vraiment que nos décideurs pensent comme cela, donc il faudrait essayer d’atteindre ces gens-là pour leur demander à veiller sur cela quand il s’agit de ces politiques qui ont créées dans [inaudible].

MARITA MOLL : Merci, c’est très intéressant. Ce serait bon à suivre.

LEÓN SANCHEZ : Merci Marita.

HADIA ELMINIAWI : Merci León.

Sébastien a levé la main. Mais je voudrais poser une question avant et ensuite, je lui céderai la parole. Ma question est pour León.

Vous avez parlé de cadre de travail, de coordination avec les décideurs de politiques ou de lois, de leur parler de contribuer à la conversation, donc ma question est celle-ci. Aussi, j’ai beaucoup apprécié ce qu’a dit Steve à ce sujet. C’est aussi important de regarder au sein de la communauté de l’ICANN et de voir s’il y a des solutions pour cette question que nous avons.

Malgré tout, ma question pour vous : quel cadre de travail peut-on utiliser pour pouvoir avoir ces discussions avec les décideurs ? Qui va pouvoir identifier quelles sont les personnes à qui on devrait s’adresser ? Et qui va entreprendre la conversation ? Il faudrait avoir un cadre de travail à l’ICANN pour faire cela parce que je ne suis pas sûre qu’en agissant en tant que personne individuelle sur ce sujet, cela va nous donner des résultats efficaces et contribuer à ces lois ou politiques.

LEÓN SANCHEZ :

Merci Hadia. Si j’ai bien compris votre question, vous me demandez comment est-ce que nous, en tant que communauté, nous pouvons guider cette participation entre décideurs politiques qui tentent de participer à l’élaboration de ces politiques.

HADIA ELMINIAMI :

Est-ce qu’on peut avoir un cadre de travail pour faire cela ? Comment est-ce que nous pouvons en tant que communauté suivre ces discussions, les organiser pour qu’elles puissent avoir un impact ? Est-ce qu’il peut y avoir un cadre dans ce sens ?

LEÓN SANCHEZ :

Je ne suis pas sûr que l’on puisse parler d’un cadre pour permettre à notre communauté de participer à ce type de discussions. Mais je dirais que lorsque l’on pense à participer au travail des décideurs politiques et des législateurs, je pense que c’est ICANN Org qui

participe à ce dialogue et que c’est ICANN Org qui a la capacité de parler au nom de l’ICANN en tant qu’organisation.

Lorsqu’il s’agit des membres de la communauté ou de la façon dont la communauté peut participer à ce dialogue, il s’agit ici d’une autre question. Et je ne pense pas qu’en tant que communauté nous puissions dire : « D’accord, vous pouvez joindre les décideurs politiques ou les législateurs. » Parce qu’en fin de compte, toutes les parties de notre communauté dépendent des unes des autres. Elles ont leurs propres règles, leurs propres méthodes, leurs propres processus.

Donc je pense que pour ce programme, la gouvernance de l’internet et le groupe de participation à la gouvernance de l’internet est un bon outil qui peut nous permettre de coordonner entre nous, de nous coordonner, de créer et d’installer ce cadre de travail dont vous avez parlé de façon à ce que l’on puisse sortir de la bulle de l’ICANN et essayer de travailler avec le reste du monde. Nous essayons de le faire à travers ce cadre que nous avons créé au sein de la communauté, mais je pense que ce cadre ne doit pas être seulement basé sur nos collègues de la communauté, mais doit s’étendre au reste de la communauté.

J’espère avoir répondu à votre question.

HADIA ELMINIAWI :

Merci beaucoup León.

Je vais maintenant donner la parole à Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup Hadia. Merci d’avoir lancé cette discussion. C’est bien d’avoir un peu la possibilité de débattre. Je voulais parler en français, mais je crois que je vais continuer en anglais, ce sera plus simple.

Je suis heureux de voir que Steve est à nouveau parmi nous, notre meilleur président du Conseil d’Administration. Je suis ravi de vous voir participer à cette discussion.

Je voulais aborder ici deux thèmes. Le premier, lorsque León parle de multipartisme à l’intérieur et à l’extérieur de l’ICANN, je suis sûr qu’une des manières de nous focaliser sur cela est d’essayer de voir comment nous pouvons évoluer et travailler au sein de l’ICANN.

Ce matin, nous avons eu une bonne discussion avec le Conseil d’Administration concernant le modèle multipartite et les propositions faites par l’ATRT3 concernant la révision holistique. L’idée, ce n’est pas de les laisser à l’extérieur et de voir comment on peut les faire entrer et participer.

Il y a différentes manières, différentes choses qui apparaissent au sein de l’internet. Les lois, les réglementations, la souveraineté numérique, tout cela a un impact sur internet et sur comment cela va s’articuler avec le modèle multipartite une fois que cet internet deviendra plus mondial, parce que comme vous l’avez si bien décrit, Steve, internet n’a pas été conçu pour être quelque chose destiné à un pays ou à un

groupe de personnes ; nous voulons un internet ouvert sur le monde entier.

Merci beaucoup, j’ai terminé.

HADIA ELMINIAWI :

Merci beaucoup Sébastien.

Steve, León, qui voudrait répondre ou commenter ?

STEVE CROCKER :

D’abord, je dirais que c’est un plaisir de vous voir et de vous entendre, Sébastien, et de voir votre productivité dernièrement.

Ensuite, je ne sais pas trop qu’est-ce que je pourrais ajouter à ce que vous venez de dire. La participation de l’ALAC et des membres de l’ALAC et des utilisateurs finaux de l’internet est absolument cruciale.

C’est un processus compliqué parce que personnellement, je proviens d’un secteur plus scientifique et plus lié à l’ingénierie, donc mon approche de l’écosystème de l’ICANN est destinée à créer une machine et à voir si elle fonctionne comme nous le voulons. Et dans le but de diagnostiquer les problèmes qui pourraient surgir, nous allons faire des améliorations. Il faut comprendre quelles sont les différentes parties qui interagissent les unes avec les autres et quels sont les principes sous-jacents.

Et c’est pour cela que je mets l’accent sur le fait que si on veut approfondir cette question, si on regarde quelles sont les possibilités,

quelles sont les limites lorsque l’on veut faire des modifications dans les politiques... En tout cas, c’est notre approche et c’est difficile pour les utilisateurs finaux de participer de ce côté-là. Même s’ils connaissent la partie technique, c’est plus compliqué. Donc en tant qu’organisation, l’ALAC a l’avantage de représenter et de toucher les différents éléments de la société et de faire apparaître des expertises dans différents domaines. Donc je pense que le dialogue qui existe au sein de l’ALAC a lieu à ce niveau-là et vise à améliorer le fonctionnement de la machine ou à diagnostiquer les problèmes, à établir des objectifs qui soient en accord avec le reste.

Et je voudrais mettre l’accent sur le dernier point ici. J’ai suivi l’élaboration de politiques ces dernières années et il y a eu différentes erreurs. Parfois, il y a des personnes qui se disputent les unes avec les autres en pensant que seulement quelques-uns peuvent avoir du succès quand il s’agit d’améliorer les choses. Il existe davantage de possibilités que ce qu’ils le pensent. Puis il y a l’autre problème. Ce sont les gens qui veulent davantage de ce qui est possible. Donc il est important de comprendre que les possibilités existent, mais qu’il y a aussi des limites qui existent auxquelles on ne peut pas échapper.

HADIA ELMINIAMI :

Merci beaucoup Steve.

Oui, se fixer des objectifs en tant compte des possibilités, c’est quelque chose de très important. Et vous avez parlé de l’écosystème et je voudrais vous ramener au diagramme de l’écosystème. Peut-être

que le personnel pourrait nous le ramener sur l’écran. Je pense que cela est en rapport avec ce que nous étions en train de dire. Je crois que c’est la deuxième ou troisième diapositive.

YEŞİM NAZLAR : Hadia, est-ce que vous parlez de votre présentation ?

HADIA ELMINIAWI : Non, je parle de la présentation de Steve, l’écosystème du DNS. Voilà, parfait.

Ici, nous avons une diapositive très intéressante parce qu’elle montre les 40 éléments de cet écosystème du DNS. Ma question, Steve, serait si vous pourriez nous parler des meilleures pratiques concernant chacun de ces blocs clés, par exemple la production de contenu, l’hébergement de contenu, les services liés à cela. Quelles sont les meilleures pratiques concernant chacun de ces aspects ?

STEVE CROCKER : C’est une très bonne question. Merci Hadia de me l’avoir posée.

Je dirais que pour répondre, ce serait assez long et je ne sais pas si je connais tous les détails. Mais pour faire quelques remarques, d’abord, je suis heureux que vous soyez revenue à cette diapositive parce qu’elle me permet de parler de Steve Sheng du personnel de l’ICANN et du résultat de leur travail. Je crois qu’ils n’ont pas été assez

reconnus pour le travail qu’ils font. C’est pour cela que je voudrais les mentionner.

Ensuite, en ce qui concerne la fourniture de contenu, je ne sais pas si j’ai un point de vue ici à exprimer mais en tout cas, l’hébergement de contenu, les services liés à cela, vous voyez cinq exemples d’hébergement web, service de courriels, chacun d’entre eux représente d’une certaine façon un petit secteur de l’industrie qui a évolué à travers les années avec l’internet. Et dans chacun de ces secteurs, il y a des meilleures pratiques parfois. On est parvenus à ces meilleures pratiques par un accord parce que c’était comme cela que les choses fonctionnaient le mieux. Je vais vous en citer une ou deux.

Par exemple, les réseaux de fourniture de contenu, comme je l’ai dit, sont relativement récents dans la vie d’internet. C’est le fait de déplacer des contenus, faire des copies de contenu et les mettre à différents endroits dans le monde de façon à ce que ce soit plus rapide et moins cher de fournir ce contenu lorsque les gens en ont besoin. Dans ce processus, vous voyez aussi différentes variations locales de façon à ce que ces choses soient fournies dans différentes langues avec quelques différences.

Il y a aussi des considérations politiques qui entrent en jeu. On a ici une interaction délicate entre l’efficacité, la fidélité du contenu et les problèmes liés aux changements qui pourraient être utiles pour les utilisateurs finaux ou aux changements qui sont utiles pour les gouvernements ou d’autres organisations concernées dans ce cas-là.

Les meilleures pratiques sont parfois explicites et sont parfois des questions privées qui ne sont pas discutées ou diffusées. Et l’ALAC a ici un rôle important à jouer en posant les questions importantes. Puisque vous êtes en position de le faire, peut-être vous demander comment fonctionne ce service.

Chacun de ces secteurs peut avoir ses propres problèmes, bien sûr. Du côté du courriel, certains courriels sont rejetés de certaines sources parce que les serveurs sont bloqués, sont en liste noire parce qu’ils reçoivent des pressions parce qu’ils n’utilisent pas correctement les services, ce type de choses.

Je vais m’arrêter ici et si vous voulez, nous en reparlerons plus tard.

HADIA ELMINIAMI :

Merci beaucoup Steve.

Bien sûr, je voudrais aussi parler des meilleures pratiques. C’est important aussi. Mais vu le peu de temps qu’il nous reste, je voudrais maintenant donner la parole à Matthias et si nous avons le temps, nous reviendrons à cette question. Matthias, allez-y, vous avez la parole.

MATTHIAS HUDOBNIK :

Bonjour, je suis Matthias Hudobnik. Est-ce que vous m’entendez correctement ?

HADIA ELMINIAWI : Oui, allez-y Matthias, on vous entend.

MATTHIAS HUDOBNIK : Merci beaucoup pour cette séance, c’est passionnant.

Ma question est destinée à Steve. Je voudrais connaître son opinion concernant le développement du DoH et du DoT du point de vue technique et du point de vue de l’utilisateur final. Et que pensez-vous de ce développement ? Merci Steve.

STEVE CROCKER : Merci pour cette question.

Il y a des tas de réponses que je pourrais donner mais je fais la pause parce que je réfléchis en ce moment. Il faut donc faire très attention sur le fait que le DoH et le DoT ont attiré l’attention très rapidement. Il y a beaucoup d’inquiétudes en ce qui concerne la protection des demandes et des requêtes pour les personnes qui n’ont pas fait un suivi. Je vais décrire ce problème rapidement.

Si vous pouvez voir la séquence de demandes ou de réponses qui proviennent d’une personne ou d’une entreprise, vous pouvez avoir des informations sur leur intérêt. Cela peut être une invasion de leur vie privée. Une question plus subtile est que la partie la plus importante, c’est les réponses, pas forcément les questions, quelles sont les demandes, quels sont les noms de domaine qui sont recherchés. Les réponses sont en général publiques de toute façon.

Le DoH et le DoT sont des approches assez similaires pour cacher ce que font les demandes alors que ces demandes sont transférées. Quand elles arrivent vers le serveur, le résolveur doit y répondre et il faut faire confiance en ce résolveur pour qu’il protège les informations de la personne qui fait la demande et qui attend une réponse. Cela mène à un degré de consolidation. Il faut qu’il y ait des résolveurs qui soient à haute capacité et qui puissent dire au monde : « Nous sommes là pour protéger vos demandes et nous ne partagerons pas l’information. » Ils vont donc protéger ces demandes pour éviter des attaques. Il n’y a pas de données qui nous disent que cela ne fonctionne pas comme prévu, mais il y a quand même une inquiétude qui a été soulevée.

Il y a des organisations de mauvais acteurs ou des forces de l’ordre ou d’autres groupes qui ont beaucoup utilisé les requêtes du DNS, mais ils ne voient pas autant de choses qu’ils voyaient avant, ils n’ont pas accès à autant de choses comme avant. C’est là où il y a un équilibre entre les questions qui sont soulevées par les forces de l’ordre et la vie privée. Il y a des traditions dans les lois à travers le monde.

Cela vous aide ?

HADIA ELMINIAWI :

Merci Steve.

Nous avons une question de la part de Chokri dans le chat et ensuite, j’irai vers Yrjö. « En suivant l’intervention de Steve, j’ai eu l’impression que la coordination entre les parties prenantes dans le cas de l’ICANN,

c’est une question technique et non pas une question de politiques. Cela reflète l’impact important des études techniques sur le PDP de l’ICANN. Le cas du EPDP est un bon exemple. Est-ce que vous pensez que ces pratiques sont saines pour l’élaboration de PDP ? »

STEVE CROCKER :

J’ai du mal à comprendre où est la question dans tout ça et quelle est la réponse, d’ailleurs. Je vais dire tout simplement – et d’ailleurs, j’ai une opinion assez ferme là-dessus encore une fois, il s’agit de mon opinion et non de l’opinion des autres – j’ai suivi toutes les questions de PDP, WHOIS, etc. Il y a du travail vraiment sérieux qui a été fait par tout le monde et je ne voudrais pas diminuer la valeur de ce travail.

En même temps, je crois vraiment qu’il y a eu un certain sens d’urgence qui a empêché de faire des analyses correctes et de démêler toutes ces questions. Je vais faire plusieurs présentations sérieuses là-dessus durant les semaines à venir, d’ailleurs, pour que cette question devienne visible. Je vais en rester là.

HADIA ELMINIAMI :

Merci Steve. Je pense que nous attendons de voir ce travail.

Yrjö, vous êtes là ?

YRJÖ LÄNSIPURO :

Merci Hadia.

Je voudrais remercier León d’avoir parlé des rôles des ALS dans leur approche des décideurs de politiques de leur pays respectif. Au Royaume-Uni, cela a été le même problème, dans mon pays aussi.

Plus une ALS s’implique dans les activités de gouvernance de l’internet multipartite, plus de crédibilité elle aura. Je pense que c’est comme cela qu’il faut essayer d’atteindre les gens.

Merci.

LEÓN SANCHEZ :

Je suis complètement d’accord avec Yrjö. Je pense qu’il faut relier cela avec ce que disait Sébastien sur le sujet de la façon dont on élabore les politiques publiques, on dit toujours il faut agir localement et penser mondialement. Nous, en tant qu’ALS, nous pouvons agir au niveau local mais avec une conscience mondiale. C’est comme cela que le travail peut être fait.

Quand il s’agit du standing de chacun, vous avez raison, plus les ALS participent au niveau local avec les bonnes informations, les informations auxquelles on peut faire confiance et passer les informations qui peuvent être partagés avec la communauté locale, plus elles seront respectées et auront un impact vis-à-vis de leur participation.

Encore une fois, je pense que nous, en tant que communauté, nous avons un objectif solide au sein de notre communauté d’ALS. Et ce réseau d’ALS peut aider dans le meilleur intérêt des utilisateurs finaux.

Je suis donc totalement d’accord avec Yrjö sur le rôle du réseau mondial des ALS.

HADIA ELMINIAWI :

Je suppose que c’est une des prochaines étapes que l’on va entreprendre en tant que communauté At-Large.

Je ne vois aucune main levée. J’ai une question liée aux données d’enregistrement pour Steve.

Steve, vous avez appliqué le modèle de la triade CIA dans votre présentation. On pourrait peut-être revenir sur cette diapositive, la diapositive 9. Si on applique ce modèle aux données d’enregistrement et qu’on regarde la disponibilité des données d’enregistrement, il nous faut le protocole qui remplace le protocole WHOIS, soit le RDAP. Nous avons maintenant besoin d’un système de divulgation/accès de données et nous n’avons pas cela à ce jour.

Lorsque nous regardons un autre des points de votre triade et de l’intégrité, il s’agit là de l’exactitude des données d’enregistrement. Encore une fois, il y a des doutes sur l’exactitude des données.

Puis aussi, nous parlons de la confidentialité, nous avons parlé d’enregistrement fiduciaire et de la vie privée. Là, nous avons un service complet ici.

Quelles sont donc vos réflexions sur ces trois éléments et sur les données d’enregistrement ?

STEVE CROCKER :

Merci Hadia pour cette question. Il nous reste deux minutes avant la fin de cette séance donc au lieu de faire ma réponse qui dure d’habitude 30 minutes, je vais essayer de la condenser.

Le RDAP, bien sûr, est un protocole disponible en lui-même. Ce protocole ne vous donne pas une idée des données qui vont être demandées ou requises et qui devrait y avoir accès. C’est un pilier de construction, si vous voulez, mais il faut l’utiliser d’une façon précise et cela implique des politiques, etc.

Le SSAD, c’est un développement proposé par ICANN Org pour fournir un accès unifié, mais un accès unifié pour les parties contractantes aux informations de gTLD. Une des questions qui pourrait être intéressante pour l’ALAC, c’est celle qui est liée à l’accès aux données ccTLD et l’accès aux base de données RIR.

Dans le travail dont j’ai parlé, le travail que nous avons fait et que je vais annoncer dans quelques semaines, nous avons essayé de peindre un tableau plus général en incluant toutes ses parties et toutes les implications sur le système.

Du côté de l’exactitude, je vais essayer de vous apporter une perspective humoristique. Si on prend du recul et qu’on se demande « Cela est nécessaire pour quoi ? », le titulaire de nom de domaine ouvre un compte avec un bureau d’enregistrement et utilise des numéros de carte de crédit. Ces deux parties n’ont aucun problème lorsqu’il s’agit d’exactitude des informations. Lorsqu’un titulaire de

nom de domaine ne fournit pas les bonnes informations au bureau d'enregistrement, le bureau d'enregistrement a le recours d'arrêter et de ne pas fournir de service à ce titulaire. Donc les plaintes vis-à-vis de l'exactitude viennent d'autres parties, d'autres personnes, des forces de l'ordre, de la propriété intellectuelle, des chercheurs en sécurité et d'autres personnes groupées. Ils disent qu'ils ne sont pas contents ou satisfaits de cette information. C'est donc intéressant de voir cela d'une autre perspective, à savoir que l'information est aussi exacte qu'elle l'est. On se dit déjà dès le départ pourquoi quelqu'un aurait fourni des informations si on ne veut pas être connecté ?

Quand on discute de ce sujet, on parle du SSAC et le SSAC a mis en place une hiérarchie de niveaux de validation à partir de la base zéro. Ils ont pris des informations qu'on leur avait fournies et ils ont amené cela au prochain niveau. Par exemple, si on demande un numéro de téléphone, cela doit avoir l'air d'un numéro de téléphone. Au-dessus de cela, c'est du côté opérationnel, c'est comme si vous mettiez un numéro de téléphone donc si on appelle, on devrait recevoir une réponse. Ensuite, le numéro de téléphone doit correspondre avec la personne qui devrait répondre à ce numéro téléphone. C'est un exemple avec un numéro de téléphone, mais ce serait la même chose pour n'importe quelles informations ou autres informations.

Donc il y a une discussion plus intense à tenir sur la disponibilité, sur le système et sur l'intégrité quand il s'agit d'exactitude. Au niveau de la confidentialité, c'est là où se trouvent les conflits, et qui doit avoir accès à quelles données.

Encore une fois, c’est une discussion beaucoup plus longue mais malheureusement, nous avons utilisé tout notre temps, donc je n’ai pas le temps.

HADIA ELMINIAWI :

Merci Steve.

Oui, notre réunion est en train de conclure. Je vous remercie pour cette séance de grand intérêt. Je vous remercie León pour votre réflexion. Peut-être qu’on peut se demander de quelles parties prenantes parlons-nous et comment nous pouvons garantir davantage de coopération avec les législateurs et décideurs politiques. Je vois qu’il y a eu aussi beaucoup de discussions dans le chat sur le renforcement des capacités. Donc il y a beaucoup de choses à faire, mais cette réunion tire à sa fin.

Je vous remercie tous pour votre participation. Je vous remercie, Steve, je vous remercie León, de nous avoir accompagnés aujourd’hui. Et j’espère que d’autres débats de ce type auront lieu.

STEVE CROCKER :

Merci de m’avoir invité. Vous avez fait un très bon travail et c’était une séance passionnante.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup, merci à tous les deux. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]